

Classement des Meublés de Tourisme

Formulaire de réclamation

Fiche à retourner par le propriétaire à HUINSPECT SAS

IDENTITE DU PROPRIETAIRE :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Motif de la réclamation :

Adresse complète du meublé :

Date de la visite : _____

Agent ayant réalisé la visite : _____

Date : _____

Signature du propriétaire : _____

A adresser dans un délai de **15 jours** à : HUINSPECT SAS, 26 Avenue Max
Maurey, 06160 Antibes, France.

Par email : contact@huinspect.com

Procédure de réclamation : Si le propriétaire n'approuve pas la décision de classement, il dispose d'un délai de 15 jours à réception de la décision de classement pour adresser une réclamation écrite par courrier ou par email à : HUINSPECT SAS, 26 Avenue Max Maurey, 06160 Antibes, France ou par email : contact@huinspect.com. A l'expiration du délai de 15 jours et en l'absence de refus formalisé par écrit, le classement est acquis pour une durée de 5 ans. Toute réclamation relative notamment, à l'instruction du dossier, aux délais et au déroulement de la visite de contrôle, devra également être formalisée par écrit et envoyée par courrier ou par email. Tout refus doit comporter les coordonnées complètes du propriétaire, l'adresse du meublé et la date de la visite. **Gestion des réclamations :** A réception d'une réclamation, celle-ci fait l'objet d'une vérification interne et une réponse est transmise sous **8 jours** par courrier ou par email. Les réclamations sont enregistrées dans le tableau des réclamations clients et le courrier est conservé dans le dossier client pendant une durée maximum de 6 ans.

EXPERT • CONSEIL • IMMOBILIER

Siège social : 26, Avenue Max Maurey, 06160 ANTIBES, France Tél.: +(33) 06 75 41 00 91

E mail : contact@huinspect.com - Site web : www.huinspect.com